La comédie humaine

LES NOUVELLES AMUSANTES

NVENTE UN NOUVEAU TISSU

ONDRES. — On mettra bientôt en marché à Londres et à Paris
uveau tissu inventé par un tisserand anglais qui n'a pas fait con-
son secret. On croit que l'on se sert de plumes d'autruche. C'est
su très léger et plus fin que le crêpe de chine. On prévoit qu'il
ra en vogue cet hiver parmi les élégantes des deux grandes capi-

RE HYPNOTIQUE CHEZ LES RUSSES

ENINGRAD. — Les médecins agrégés à l'Académie de Médecine
re de Russie guérissent de l'habitude de fumer au moyen de
ptisme. On prétend que des fumeurs invétérés ont cessé complè-
t de fumer après trois traitements hypnotiques de 15 à 20 minu-
On guérit aussi, de la même façon, les ivrognes et morphinomanes.

E COMBAT DE TAUREAUX AUX ETATS-UNIS

TAMPA, Floride. — Un combat de taureaux devait avoir lieu ici
urs derniers. L'impressario qui avait fait venir huit taureaux a
vis que la police ne tolèrerait pas de combat de taureaux aux
-Unis. L'impressario a dû retourner au Mexique avec ses combat-

VAIT PREDIT SA MORT

ASHINGTON. — Ambrose Hinds qui prédisait tous les ans depuis
s qu'il allait mourir avant la nouvelle année a enfin réalisé sa
ction. Il vient de mourir à l'âge de 101 ans. Hinds attribue sa
gévité au tabac et au rhum.

Z VOS DETTES LE VENDREDI

OLUMBUS, Ohio. — Le président Otto Mees de l'Université Capi-
nt de décréter que le premier vendredi après Noël sera le jour du
ent des dettes chez les étudiants. Ainsi chaque année, le premier
di de janvier, sera à cette université, le jour du paiement des

OIT CARUSO POUR CINQ SOUS

W-YORK. — Pour cinq sous un gardien, au cimetière où Caruso
umé, soulève le drapeau américain qui recouvre le cercueil et les
rs peuvent voir la figure du grand chantre.

UE COUTENT NOS ELECTIONS

e bulletin de vote que les électeurs ont déposé le 29 octobre pour
isir des représentants a coûté au trésor 66 sous chacun. Les
ns générales nous ont coûté $2,100,000.

NGLAISES FONT FAILLITE

ONDRES. — Les faillites chez les Anglaises augmentent rapide-
Cette année elles se chiffrent à 417 comparativement à 389 l'an
r.

IBLE SUR UNE SEULE PAGE

OKIO. — Le Dr Ishizuka, un missionnaire japonais, vient d'écrire
la bible sur une seule feuille de papier de 110 pouces de long et
large. Le texte est japonais et contient 1,000,000 caractères.
le lire avec une loupe.

ANGUE QUI SE MEURT

UBLIN. — Eamonn de Valera parlant ces jours derniers dans un
rg de Dublin a déclaré que le gaélique, la langue irlandaise, se
rapidement en dépit des efforts que l'on fait pour la faire revi-
On tente de détruire la nationalité irlandaise, dit-il, en l'empê-
de parler sa langue.

CURIEUX DU SOVIET

ERLIN. — L'ambassade russe ici a reçu copie d'une lettre circu-
voyée par les quartiers-généraux du Soviet à Moscou avertissant
s représentants diplomatiques du Soviet à l'étranger de soigner
ur apparence personnelle et de montrer moins de désordre dans
êtements.
es représentants y reçoivent ordre de s'adapter aux costumes du
où ils servent et de porter aux réceptions le chapeau de soie et
de soirée.

OUP NOIR EST CAPTURE

T-JOSEPH DE MEKINAC. — Un loup noir a été capturé dans le
de St-Joseph de Mékinac par M. Donat Doucet. Depuis près de
que M. Doucet, fait la chasse dans nos régions, il n'a jamais vu
al semblable. Le loup était dans un piège, mais M. Doucet a
tirer d'un coup de carabine. Il pesait soixante livres. On dit
loup noir existe surtout en Russie et dans la Sibérie.

BANDE DES QUARANTE ELEPHANTS

ONDRES. — Les quartiers riches de Londres et les champs de
s d'Angleterre sont, paraît-il, fréquentés par de vigoureuses fem-
ches, de haute taille et toujours fort bien mises, appartenant à
nde portant le nom bizarre de "bande des quarante Eléphants".
es femmes se livrent au chantage, au vol dans les magasins, au
olage et au vol avec violences. Elles n'hésitent pas à jouer du
n et du rasoir.
a bande se tient au courant des habitudes des personnes suscep-
d'être volées, ainsi que de tous les changements qui surviennent
e personnel de la police.
a Sûreté éprouve des difficultés à mettre la main sur les membres
e bande, dont les opérations sont organisées avec soin et se font
concours d'un service d'informatrices spéciales chargées de signa-
rrivée ou la présence des agents pendant les expéditions de la
Les éléphants ont de la défense.

OULADES A L'ALLEMANDE

OBLENCE. — Il y a en ce moment à Coblence une Exposition du
Elle fait accourir tous les Allemands qui aiment à boire, et ils
ombreux.
usqu'à ces derniers jours, les débits de l'Exposition restaient ou-
à nuit. La plupart des clients roulaient sous les tables, mais les
de scandale précisément se succédèrent à tel point et furent si
es — les femmes allant jusqu'à se dévêtir en public — que la
dut, enfin, se résoudre à ouvrir l'oeil, et à fermer les stands dès
eures du soir.
u ne s'y enivre plus qu'en famille.

ETAILLE DE FRANCE

enry Bidou écrit dans les Annales:
Les automobilistes passent. Attrape, pléton! Attrape aussi, chauf-
Et voilà des corps sanglants sur la chaussée. Le nombre des
broyés, étripés et décervelés a été rendu public hier. Il est im-
nant. En dix-huit mois, 2,373 morts! Ceci pour la France
On peut supposer que, pour l'Europe entière, de janvier 1924 à
1925, le nombre des morts par l'automobile n'est pas fort infé-
à 20,000.
est assez effrayant. L'accident d'automobile proprement dit,
qui tue le chauffeur ou le passager, n'a fait que le tiers des victi-
Le reste, 1,142 morts sur 1,954 en 1924, est composé de la foule
dons, qui ne demandaient rien à l'auto, et qui ont eu le tort de
savoir se garer."
t si l'on parlait maintenant de la pauvre piétaille d'Amérique!

OMBRE 13

L'ancien président des Etats-Unis, M. Woodrow Wilson, est né
ne cuiller d'argent dans la bouche, comme on dit en anglais: tout
sit. Il doit sa bonne fortune au nombre 13, fatal à tant d'autres.
y a treize lettres dans son nom, dans ceux de sa première femme,
or Wilson, et de ses trois filles. Il était depuis treize ans membre
niversité de Princeton quand il en fut nommé président, poste
cupa treize ans. Sa victoire sur MM. Taft et Roosevelt date de
millésime dont les chiffres additionnés donnent un total de 13.
ège électoral qui a décidé de son élection à la présidence de la
blique s'est réuni le 13 janvier. Et la première année de sa pré-
e n'est-elle pas 1913?"
ergines écrivait ces lignes au début de la guerre alors que le Pape
était encore au sommet de sa splendeur! Le chiffre 13 a pris
ment sa revanche par la suite!

Nous voulons que la voix du peuple gouverne

LE CHEF DE L'OPPOSITION EN METTANT LE MINISTERE AU DEFI A NIE AU PARTI LIBERAL LE DROIT DE RESTER AU POUVOIR PARCE QUE CE SERAIT UNE VIOLATION DU DROIT CONSTITUTIONNEL

LE GOUVERGEMENT MERITE LE MEPRIS DU PEUPLE

LE PARTI LIBERAL DEMANDE D'ETRE DANS LA DEPENDANCE DE L'APPUI DU PARTI PROGRESSISTE DONT IL PRETENDAIT VOULOIR SE LIBERER EN FAISANT DES ELECTIONS.

IL N'Y A PAS DE GOUVERNEMENT SANS LE PREMIER MINISTRE

M. Meighen en réclamant le pouvoir a demandé au parlement d'avoir foi dans les grands principes de la démocratie qui depuis des siècles ont été en honneur dans le gouvernement constitutionnel britannique.

Il a prouvé que le parti libéral a perdu la confiance du peuple et qu'en s'opiniâtrant à rester au pouvoir malgré la volonté populaire il est en train de se mériter son mépris.

Le chef de l'opposition a posé la question de confiance en proposant l'amendement suivant:

"Lors des dernières élections générales, les candidats soutenus par ceux qui étaient dans le temps les conseillers de Son Excellence et à la demande desquels l'appel au peuple avait été décrété, furent défaits en très grand nombre;

Que neuf ministres de la couronne, y compris le premier ministre, furent rejetés par le suffrage populaire, et n'ont pas de siège au Parlement;

Que le parti représenté dans le dernier parlement par l'opposition de Sa Majesté l'emporta aux élections susdites par une forte majorité et, de tous les partis dans cette Chambre, compte le plus grand nombre d'adhérents;

Que ceux qui se donnent maintenant comme les conseillers de Son Excellence n'ont parmi eux aucun premier ministre ayant un siège dans l'une ou l'autre des Chambres du Parlement et ne sauraient dès lors remplir le rôle ou tenir lieu de ce comité du Parlement que l'on désigne d'ordinaire le Gouvernement, ou de communiquer avec le Parlement par l'entremise de Son Excellence; et leur tentative de se maintenir au pouvoir est en violation des principes et de la pratique du gouvernement constitutionnel britannique."

A l'appui de cette motion il a prononcé l'éloquent discours qui suit:

Au cours des dernières élections un nombre considérable des candidats du Gouvernement d'alors ont été défaits au scrutin. Il y a eu lutte dans deux cent quarante-cinq circonscriptions, si nous comptons pour deux celles où deux députés devaient être élus. Le résultat a été l'élection de 116 députés faisant partie de ce qui était alors l'opposition de la Chambre, députés appartenant au parti libéral-conservateur du Canada. Les élections ont eu aussi pour résultat l'élection de 101 membres du parti libéral, y compris plusieurs députés qui ont fait suivre le mot libéral du qualificatif "indépendant".

LE 3ème PARTI

Le troisième parti, les progressistes, se compose d'une vingtaine de députés et, si l'on compte ceux qui se sont présentés comme candidats ouvriers ou indépendants de toute catégorie, cela forme un groupe de vingt-huit membres. Personne ne saurait nier ces chiffres.

UNE MINORITE DE 40 VOIX

Donc, les faits que je viens d'avancer sont à l'abri de tout doute et de toute attaque. A leur lumière on constate que les membres appuyant l'ancien Gouvernement sont grandement en minorité dans la Chambre actuelle, minorité de quarante députés. En outre, parmi les députés qui ont été élus, non comme représentants d'un des deux grands partis historiques du pays, mais comme progressistes ou membres de quelque autre groupe, il n'y en a pas moins de dix-sept qui ont fait la lutte contre des candidats de l'ancien Gouvernement et les ont défaits

133 DEPUTES ELUS CONTRE LE GOUVERNEMENT

Si l'on ajoute aux cent seize candidats les dix-sept qui ont été mentionnés et si l'on fait abstraction, pour l'instant, de ceux qui tout en se présentant comme progressistes, n'ont pas battu des candidats ministériels, ou de ceux qui ont brigué les suffrages dans des circonscriptions délaissées par le Gouvernement, nous avons aujourd'hui, siégeant dans ce Parlement, 133 députés élus par le peuple contre des candidats de l'ancien Gouvernement. Non seulement ne saurait-on douter de l'importance de ce fait, mais sa gravité, sa signification n'échappe certainement pas à notre population. A la suite d'un verdict d'après lequel, dans cent trente-trois circonscriptions sur deux cent quarante-cinq, les candidats de l'ancien Gouvernement ont été décidément vaincus et renvoyés dans leurs foyers, et seulement cent un de ses propres candidats, sur deux cent quarante-cinq, ont été élus, un débris du ministère de la dernière Assemblée se présente devant ce Parlement et a l'audace de lui demander un vote de confiance afin de se maintenir en fonction.

LE VOTE POPULAIRE

Examinons maintenant le résultat au point de vue du vote populaire. Les rapports, mis à jour, établissent que les candidats du Gouvernement—ont recueilli 1,266,000 et quelques voix, et ceux du parti conservateur en ont obtenu 1,457,000. L'excédent du vote conservateur sur le nombre de voix recueillies par les candidats libéraux dépasse les 200,000 dans tout le pays.

Le Gouvernement, à la vérité, a obtenu, à peu de chose près, un demi-million de suffrages de moins que l'ensemble des candidats qui ne lui étaient pas inféodés et qui pour la plupart lui étaient franchement hostiles.

LES ABSENTS

Nous avons dans cette Chambre un groupe d'hommes,—ils sont là qui siègent au milieu de nous,—qui viennent déclarer en plein Parlement qu'ils détiennent encore les rênes du pouvoir, bien que plusieurs membres de ce prétendu gouvernement brillent par leur absence. Non seulement se présentent-ils devant le Parlement pour en obtenir un verdict, mais avant de venir ici ils ont proclamé sur maintes tribune publique leur intention de se maintenir encore pendant quatre ans en dépit de la volonté populaire.

NEUF MINISTRES DU CABINET ONT ETE DEFAITS

L'amendement pose ensuite que neuf ministres de la couronne, y compris le premier ministre, ont été battus au scrutin et n'ont pas de siège au Parlement. La moitié du cabinet a été battu, s'agit-il de la plus importante ou de la moindre? Je n'oserais me prononcer. Le premier ministre est du nombre des six ministres qui ont été battus dans Ontario; trois autres ont eu le même sort en dehors de cette province, et en sus de ces neuf ministres un ministre désigné de la province du Manitoba s'aperçut que l'offre d'un portefeuille dans le ministère libéral sous la direction de M. Mackenzie King avait milité contre lui au point d'assurer sa défaite dans sa circonscription.

Nous disons que le groupe d'hommes qui prétend parler au conseiller du Gouverneur général, n'a pas de premier ministre à sa tête siégeant dans l'une ou l'autre Chambre, et alors il n'a aucun titre à constituer ce comité parlementaire qui s'appelle le cabinet ou à parler à la Chambre par l'organe de Son Excellence, et nous disons que prétendre rester au pouvoir constitue de sa part une violation des principes et de la pratique du gouvernement constitutionnel anglais.

CE QU'AVAIT DECLARE LE PREMIER MINISTRE

Le fait de voir un ministère soutenu dans cent un comtés seulement sur deux cent quarante-cinq et qui prétend garder le pouvoir est sans précédent dans ce pays. Je concède que si nos adversaires n'étaient en minorité vis-à-vis d'aucun des partis qui ont pris part aux dernières élections, il pourrait sans doute prétendre qu'ils ont un droit égal à n'importe quel autre parti minoritaire de compter sur l'appui de groupes comme les progressistes ou les indépendants; avec l'appui de ces derniers, les ministres actuels pourraient prétendre qu'il leur sera possible de se charger du gouvernement. Il y a cependant cette réserve à faire: que le premier ministre, avant son échec aux urnes, a catégoriquement déclaré qu'il n'accepterait pas la responsabilité du pouvoir en de telles conditions, par la raison que s'il l'acceptait il devrait se borner strictement aux actes de simple administration, toucher son indemnité et se laisser vivre, dans l'impossibilité où il serait de gouverner effectivement, comme le réclament les besoins du pays dans les circonstances actuelles.

UNE CHOSE QUI NE S'EST JAMAIS FAITE

Mais laissons là le principe posé par le premier ministre. La ligne de conduite suivie par le ministère aurait sa raison d'être, même après sa mise en minorité, s'il n'existait dans l'Assemblée aucun parti plus nombreux, tout aussi qualifié pour saisir le Parlement de son programme et chercher à rallier sous son drapeau tous les candidats élus se rattachant à d'autres groupes et disposés à adopter ce programme. Ni l'histoire du Canada, ni les annales parlementaires anglaises, non plus que celles d'aucun état ou province britannique ne font mention d'un gouvernement sorti des élections en minorité, élections décidées et conduites par lui-même mais qui ont donné la majorité sur lui à un autre parti, et qui cependant, ait émis la prétention à garder le pouvoir et à demander la confiance du Parlement.

LES ATTRIBUTIONS DU PREMIER MINISTRE

Le poste de premier ministre est des plus élevés. Les attributions du premier ministre sont très étendues. Les fonctions et les devoirs du premier ministre au Parlement sont d'une importance suprême. Le premier ministre n'est pas seulement le leader de la Chambre où il siège, il est encore le porte-parole de la nation devant la couronne ou le représentant de la couronne. Il est le porte-parole, le seul porte-parole de la nation. Il est l'unique intermédiaire entre le Parlement siégeant comme tel et le représentant de la couronne.

IL EST L'INTERMEDIAIRE ENTRE LA COURONNE ET LE PARLEMENT

Les attributions du premier ministre ont fait l'objet de l'étude de plus d'un auteur. M. Asquith en a traité, M. Gladstone aussi, de même que M. Low dans son dernier voyage; nombre d'autres en ont parlé aussi avec autorité, et tous conviennent que le premier ministre ne jouit pas seulement de la suprématie au Conseil, mais que son rang est unique: que lui, et lui seul, est l'intermédiaire autorisé entre le Parlement et la Couronne. Tandis que Son Honneur l'Orateur peut servir d'intermédiaire ici entre la Chambre des communes et la Couronne, le seul intermédiaire autorisé entre le Parlement collectif et la Couronne est le premier ministre, sauf lorsque les Chambres, pour des raisons d'ordre supérieur, ont recours à une adresse collective.

IL DOIT NECESSAIREMENT ETRE MEMBRE DU PARLEMENT

Qu'on me permette de répéter, car je tiens à être bien compris et surtout je tiens à ce que mes paroles ne soient pas citées à tort. Pour qu'un ministère puisse agir en qualité de conseiller de la Couronne et de comité du Parlement connu sous le nom de gouvernement, le premier ministre doit être membre de l'une ou de l'autre des deux Chambres. En d'autres termes, un gouvernement ne peut d'ordinaire jouer son rôle au Parlement que si le premier ministre est membre de ce Parlement.

UNE MOTION DU GOUVERNEMENT

On a lu un discours du trône, et l'un deux propose dans cette Chambre que ce discours du trône soit étudié à une certaine date. C'est là une motion du gouvernement. Maintenant je prétends que cette Chambre ne peut pas, ou du moins que cette Chambre ne doit pas, et j'emploie les deux termes sans restriction, s'occuper d'un discours du trône qui vient d'un prétendu gouvernement, par la bouche de Son Excellence, quand ce prétendu gouvernement n'a pas, dans l'une des deux Chambres, de premier ministre responsable au Parlement.

POURQUOI KING NE S'EST PAS PRESENTE?

Depuis la création du gouvernement constitutionnel que nous avons aujourd'hui, jamais un gouvernement n'a même prétendu gouverner comme comité du parlement autorisé à se présenter un discours du trône, ou demander la prise en considération d'un discours du trône, forsque son premier ministre n'avait pas de siège dans l'une ou l'autre Chambre. C'est la situation dans laquelle s'est placé le gouvernement actuel. Certaines gens prétendent en son nom,—j'ignore s'il osera lui-même le soutenir,—que la raison pour laquelle celui qui actuellement prétend agir comme premier ministre n'a pas même cherché un siège, c'est qu'il désirait laisser les choses dans le statu quo jusqu'à ce que la Chambre eût pris une décision; que, vu son désir de laisser les choses où elles en étaient, il s'est refusé un siège dans cette Chambre. Je n'ajoute pas foi à cet argument. J'ignore si on l'avancera ici même, mais je sais que, lorsque le premier ministre, se voyant à la tête d'un simple groupe en minorité après les élections,—élections décrétées à sa propre demande et tenues sous les auspices de son propre gouvernement,—décidait de se maintenir au pouvoir et de se présenter devant la Chambre, il se plaçait dans l'obligation d'invoquer cet argument. S'il avait agi comme un homme, s'il avait pris le parti constitutionnel, s'il avait accepté le verdict populaire qu'il comprenait très bien, il ne se serait jamais trouvé dans cette situation, il n'aurait pas à se présenter devant le Parlement pour en obtenir un verdict. Il se trouve maintenant à violer une règle élémentaire du Parlement en vigueur depuis près d'un siècle, une règle qui veut que le chef du gouvernement soit membre de l'une ou de l'autre Chambre, qu'il soit capable d'occuper, qu'il occupe ou soit sur le point d'occuper un siège dans l'une ou l'autre Chambre avant que son gouvernement tente de fonctionner, devant le Parlement.

LE GOUVERNEMENT N'A PAS LE DROIT DE FONCTIONNER

J'en ai assez dit, je crois, pour prouver que ce prétendu gouvernement non seulement n'a pas le droit de fonctionner, que non seulement il ne constitue pas un gouvernement censé être un comité de cette Chambre, mais que toutes les mesures prises par lui dans cette Chambre sont nulles et de nul effet, que c'est une usurpation, une prétention à un pouvoir qu'il ne possède pas et que ce parlement devrait les rejeter.

CE QUE M. KING DEMANDAIT AUX ELECTEURS

Je désire maintenant souligner, très brièvement, certaines circonstances spéciales qui rendent encore plus grave la faute du prétendu gouvernement actuel. Dans quelles circonstances le dernier appel au peuple a-t-il été lancé? Les honorables députés se rapelleront que M. King, comme chef du gouvernement d'alors, déclara dans un discours prononcé à Richmond Hill, dans la circonscription de York-Nord, qu'un appel au peuple était nécessaire. Avant de citer ses paroles, je veux souligner de nouveau, par précaution, que relativement à la justesse de mon attitude au point de vue constitutionnel je ne compte aucunement sur telle ou telle assertion qu'aurait faites le premier ministre à Richmond-Hill ou ailleurs. Quoiqu'il dise, quel qu'ait été le motif de son appel au peuple, puisqu'il a consulté le corps électoral et qu'il se trouve non seulement défait lui-même, mais à la tête d'un groupe en minorité, aucun gouvernement n'a le droit, tant qu'il reste premier ministre, de tenter de rester en fonction devant le Parlement.

SES DECLARATIONS

Le caractère de cette faute, non pas dans son aspect juridique mais à d'autres points de vue, est d'autant plus inconcevable si l'on se rappelle exactement les circonstances dans lesquelles il lança son appel. Parlant à Richmond-Hill, le 6 septembre dernier, il prononça ces paroles:

Je cite le texte du discours qui fut donné par avance aux journaux et que sans doute le premier ministre avait préparé avec grand soin:

"Je fais allusion à tous les grands problèmes d'intérêt national qui attendent une solution et que ne peut résoudre un parlement constitué comme le parlement élu en 1921 ou par aucun gouvernement qui ne peut compter sur une majorité importante à la Chambre des communes. Permettez-moi de répéter ce que j'ai dit il y a un instant. En tant que gouvernement, nous pouvons garder le pouvoir. Nous pourrions, je crois, établir notre programme de chaque session de façon à disposer à la Chambre des communes d'un appui égal à celui que nous avons eu durant les quatre dernières années, mais je doute que nous puissions faire plus. Je doute si, à la veille d'une élection fédérale, nous pourrions présenter au Parlement aucun projet important de réforme sans que ses buts et ses motifs soient tout à fait mal interprétés et sans que l'on suscite des obstacles à la loi même. Nous serions réduits, tout au plus, à marquer le pas. Ce n'est pas le moment, dans l'état des affaires du pays, de temporiser; c'est le temps d'aller de l'avant."

LES GRANDES QUESTIONS QU'IL AVAIT A RESOUDRE

Il énuméra ensuite certaines des questions qui exigent une solution et il prononça ces paroles:

"Puis-je ajouter que, à mon sens, chacun de ces problèmes est urgent, qu'aucun des quatre ne peut être traité de façon efficace à une dernière session de législature. Ils ne peuvent être traités avec efficacité que par une Chambre des communes récemment élue par le peuple et ayant reçu du peuple le mandat de mettre sa volonté à exécution. J'ajoute qu'aucune de ces quatre questions ne peut être traitée avec efficacité par un gouvernement qui n'a pas l'appui d'une majorité considérable à la Chambre des communes. Le gouvernement par groupes multiples et le gouvernement par une minorité peuvent être inévitables dans les périodes de transition de notre histoire politique, mais aucun d'eux n'est la forme du gouvernement permettant d'opérer des réformes importantes."

PAS DE GOUVERNEMENT S'IL N'Y A PAS DE MAJORITE

Ce n'est pas seulement dans le premier discours de la campagne électorale que ces sentiments furent exprimés. Parlant à Regina le 29 septembre, juste un mois avant le scrutin, le premier ministre prononça, si l'on en croit les rapports, ces paroles:

Il est convaincu qu'un gouvernement n'ayant pas une grande majorité aux Communes ne peut gouverner le Canada, vu tous les problèmes qui s'y posent. Si le gouvernement avait eu une grande majorité, il n'aurait pas été nécessaire d'aller au peuple et les élections n'auraient pas été tenues avant 1927.

M. KING VOULAIT QU'ON LUI DONNAT UNE MAJORITE

A plusieurs reprises, le premier ministre dit: Cette élection est faite pour une seule raison. Nous n'avons qu'une majorité d'une voix dans la Chambre, comme il disait: une majorité "visible" d'une voix. Même alors il nous faut compter sur l'appui que nous pouvons recevoir du parti progressiste,—il s'agit ici, je conjecture, de la majorité "invisible". Nous ne pouvons pas entreprendre de résoudre les questions qui se posent au Canada en restant ainsi sous leur coupe. Comme gouvernement nous ne saurions conduire d'une manière satisfaisante les affaires du pays tant qu'il nous faudra compter sur l'appui des progressistes, dans des conditions, qui, dit-il, nous ennuient, nous embarrassent et nous empêchent d'exécuter notre programme politique. A cause de ces conditions et seulement à cause de cela, il demandait une majorité décisive.

QUELLE EST LA SITUATION ACTUELLE DU GOUVERNEMENT?

Dans quelle situation se trouve-t-il maintenant? Dans quelles circonstances demande-t-il qu'on lui permette de continuer à administrer la chose publique? Où est sa majorité d'une voix? Où est la majorité visible? Elle s'est transformée en une minorité d'environ quarante. Où est maintenant la majorité invisible? Même s'il avait l'appui de tous les progressistes — et pour faire adopter ses projets, il lui faudrait l'appui de tous—cela ne lui donnerait qu'une majorité variant d'un à dix, alors que, dans la dernière législature, il avait une majorité d'un peu plus de cent. Dans les conditions où se trouvait l'ancienne Chambre, il ne pouvait gouverner; cependant, afin de permettre à ses ministres de jouir des douceurs, du traitement, des indemnités et des avantages du pouvoir alors que le pays doit trouver la solution de graves problèmes, il se résout maintenant à marquer le pas et à ne rien faire de plus. Il se présente devant le Parlement et il demande qu'on lui permette de garder le pouvoir quand sa majorité d'une voix étant transformée en une minorité de quarante et sa majorité collective, visible ou invisible, étant passée d'environ cent vingt à un maximum de dix environ. Pour employer le langage du premier ministre, la demande que nous présente ce groupe de conseillers de la Couronne serait ainsi conçue. "Veuillez nous permettre, à nous qui reconnaissons n'avoir pu gouverner avec une majorité visible et une immense majorité invisible, de rester aux affaires bien que nous n'ayons aucune majorité dans la Chambre et alors que les conditions qui nous embarrassaient autrefois se sont décuplées. Que les honorables députés de la droite,—le peu qu'il en reste,—puissent se présenter devant le Parlement et demander une chose comme celle-là, voilà qui dénote leur convoitise des douceurs du pouvoir, des émoluments, des indemnités, du tour de bâton. "Oh!" répondent-ils, "nous avons une majorité sur tous les autres."

LES CONSERVATEURS RECLAMENT LE POUVOIR

C'est lui qui a précipité les élections, c'est lui qui les a dirigées. Nous sommes revenus à la Chambre le plus fort groupe et nous réclamons le droit de soumettre notre programme au Parlement. Nous en appelons à l'esprit de justice des honorables députés, à quelque parti qu'ils appartiennent. A qui dans cette Chambre revient le premier droit de soumettre son programme, d'énoncer sa politique et de solliciter l'appui du Parlement? Non seulement il est vrai que nous avons le groupe le plus nombreux de ce Parlement, mais surtout nous n'y venons pas comme nos adversaires, à la suite d'une campagne appuyée sur des déclarations comme celles faites par le premier ministre à Richmond-Hill et à Regina. Ne sommes-nous pas infiniment mieux partagés que les honorables députés de la droite? Je n'arrive pas à comprendre que des ministres puissent manquer à ce point de respect aux traditions britanniques, j'irais jusqu'à dire manquer à ce point de respect pour eux-mêmes, comme hommes publics. Après le verdict catégorique du corps électoral à la suite de la dernière campagne, après les déclarations de leur propre chef au cours de cette campagne, comment peuvent-ils prendre sur eux de se présenter devant le Parlement et de solliciter, sérieusement, son appui. Je prie la députation d'y réfléchir.

M. MEIGHEN ET LES PROGRESSISTES

Jamais je n'ai eu la prétention d'avoir des vues conformes à celles des honorables députés du parti siégeant à ma gauche sur certaines questions d'importance vitale pour le pays. Jamais je n'ai recherché leur alliance; je ne les ai jamais adulés, jamais je n'ai voulu me maintenir au Parlement en leur représentant que mes principes étaient conformes aux leurs, et en soulignant leurs communes tendances. De même ne les ai-je jamais dénigrés.

DANS LA DEPENDANCE DES PROGRESSISTES

Maintenant, après avoir essuyé un bien dur revers, et sous le coup d'une défaite décisive, ces messieurs viennent dire au Parlement: "Nous voulons être dans la dépendance de l'appui du parti progressiste." Et ce sont les mêmes qui, désirant tant les faire battre dans leurs circonscriptions, disaient des progressistes qu'ils n'étaient que des pharisiens; qu'on n'avait pas besoin d'eux à la Chambre; que le Gouvernement n'avait pas eu besoin de leur appui pour se maintenir; que les libéraux seuls étaient capables de faire voter les lois dont le pays avait besoin. J'en appelle, à mon tour aux progressistes, et même aux honorables députés de la droite: Ne s'aperçoivent-ils pas—à coup sûr ils s'en aperçoivent, je le sais bien—qu'un Gouvernement qui a perdu depuis longtemps la confiance du pays est maintenant en train de mériter son mépris? Ne se rendent-ils pas compte que d'heure en heure et de jour en jour ils compromettent l'avenir de leur parti aux yeux des électeurs de ce Dominion?

LA VOIX DU PEUPLE

Quelles que puissent être nos divergences de vues, il est sûr et certain que nous avons foi dans les grands principes de la démocratie qui depuis des siècles ont été en honneur dans le gouvernement constitutionnel britannique. Il est certain que tous, quel que soit notre credo politique, nous voulons que la voix du peuple gouverne dans notre Canada—qu'on obéisse à la voix du peuple.

A NOS ANNONCEURS

N'oubliez pas que notre journal est distribué chaque semaine dans chacune des familles canadiennes-françaises de la basse-ville. Il est par conséquent le meilleur medium d'annonce que vous puissiez désirer. Confiez-nous vos besoins et nous vous promettons d'excellents résultats.

The Harris
Lithographing Co. Ltd
113-125 Sterling Road
TORONTO, ONT.

Manufacturiers d'Etiquettes Lithographiées, Cartons, Affiches, Couverts de Catalogues, Boîtes à Grain, etc.